

Nantes, le 23 avril 2020

Un masque pour chaque lycéen en Région des Pays de la Loire

Nous allons équiper les 169 000 élèves des lycées publics et privés de la Région d'un masque afin qu'ils puissent effectuer leur rentrée dans de bonnes conditions sanitaires.

Un masque lavable certifié par l'Etat et réutilisable 30 fois sera remis à chaque lycéen à l'entrée de son établissement le jour de la reprise des cours, à compter du 18 mai prochain.

La Région, qui est compétente en matière de fonctionnement des lycées, a choisi de prendre ses responsabilités. Le retour – même progressif – des lycéens dans leur établissement se fera à une condition : qu'ils soient équipés de masques.

Ce sera le cas dans tous les lycées publics et privés de la Région.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 06 77 66 11 16